

Rapport public

Date d'émission du rapport : 7 novembre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1141-0007

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : Iris L.P., par ses partenaires généraux, Iris GP Inc. et AgeCare Iris Management Ltd.

Foyer de soins de longue durée et ville : AgeCare Parkhill, Parkhill

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 3 au 7 novembre 2025

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00160571 – CI2632-000023-25 – Signalement en lien avec la gestion de l'éclosion d'une maladie

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Médecin-hygiéniste en chef et médecin-hygiéniste

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'article 272 du Règl. de l'Ont. 246/22

Médecin-hygiéniste en chef et médecin-hygiéniste

Article 272 – Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à assurer le respect de tous les ordres, ou conseils et toutes les directives, orientations ou recommandations applicables que formule le médecin-hygiéniste en chef ou le médecin-hygiéniste nommé en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

À l'article 3.12 – Amélioration du nettoyage et de la désinfection de l'environnement, des Recommandations pour la prévention et le contrôle des éclosions dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif, publiées par le ministère de la Santé, on indique qu'il faut nettoyer au moins deux fois par jour les surfaces à fort contact (poignées de porte/boutons, interrupteurs, mains courantes, téléphones, boutons d'ascenseur, etc.), de même que les zones de traitement, les salles à manger et les salons.

Le foyer a omis de veiller, pendant la période de l'éclosion de la maladie en question, à ce que l'on nettoie au moins deux fois par jour toutes les surfaces à fort contact. Plus précisément, lors de 12 des 13 jours de l'éclosion, on a confirmé avoir nettoyé une seule fois par jour les poignées de porte et les claviers numériques à l'entrée principale, le téléphone à l'entrée et les salles de toilettes.

Sources : Entretiens avec des membres du personnel; examen des Recommandations pour la prévention et le contrôle des éclosions dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif.